

AVIS PUBLIC

La MRC du Domaine-du-Roy désire recevoir des offres de services professionnels en ingénierie pour l'élaboration des étapes 4 à 7 dans le cadre d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales. Les livrables doivent être complets et conformes aux exigences des modalités d'application 2021-2024 du *Programme d'aide à la voirie locale* et du *Guide d'élaboration d'un plan d'intervention 2021-2024* du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) du Québec.

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription suivante :

« DDR-2023-ING-001 – PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES
ROUTIÈRES LOCALES (ÉTAPES 4 À 7) »

Elles doivent être remises au plus tard à 11 h (heure légale en vigueur) le 10 juillet 2023, à l'attention de M. Francis Leclerc, coordonnateur du Service d'ingénierie, à l'adresse suivante :

MRC du Domaine-du-Roy
901, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L8

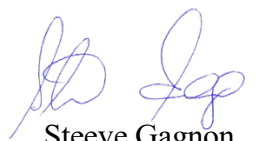
Les heures d'ouverture des bureaux de la MRC sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h le vendredi.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur, auprès du SEAO, à compter du mardi 20 juin 2023. Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire par le biais du SEAO.

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure fixée et la date limite à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

DONNÉ à Roberval ce vingtième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint